



# MISE À JOUR DE L'ÉTAT DES STOCKS DE SAUMON DE L'ATLANTIQUE (*SALMO SALAR*) DANS LA RÉGION DU GOLFE DU MPO (ZONES DE PÊCHE DU SAUMON 15 ET 16 DU NOUVEAU-BRUNSWICK) POUR 2014

## Contexte

La dernière évaluation de l'état des stocks de saumon de l'Atlantique pour la région du Golfe de Pêches et Océans Canada (MPO) a été terminée après l'année de montaison 2013 (MPO 2014). La Gestion des pêches et de l'aquaculture du MPO a demandé une mise à jour de l'état des stocks de saumon de l'Atlantique dans la région du Golfe du MPO pour 2014. Les indicateurs pour les stocks de saumon de l'Atlantique adulte et juvénile de la rivière Restigouche (zone de pêche du saumon [ZPS] 15) et de la rivière Miramichi (ZPS 16) sont fournis dans le présent rapport. Les indices des juvéniles de la rivière Bouctouche (ZPS 16) sont également fournis.

La présente réponse des Sciences découle du processus de réponse des Sciences du 11 décembre 2014 sur les Indicateurs pour le saumon de l'Atlantique dans les rivières du Golfe au Nouveau-Brunswick (ZPS 15, 16). Aucune autre publication ne sera produite à partir de ce processus de réponse des Sciences.

## Renseignements de base

Toutes les rivières qui déversent dans le sud du golfe du Saint-Laurent sont incluses dans la région du Golfe du MPO. Les zones de gestion du saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*) dans la région du Golfe du MPO sont définies par quatre zones de pêche du saumon (ZPS 15 à 18) qui englobent une partie des trois provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard).

À des fins de gestion, le saumon de l'Atlantique est catégorisé en petit saumon (grilse; dont la longueur à la fourche est inférieure à 63 cm) et en grand saumon (dont la longueur à la fourche est égale ou supérieure à 63 cm).

## Analyse et réponse

### Indices d'abondance des saumons adultes

Des renseignements sur l'abondance des saumons adultes sont fournis pour la rivière Restigouche (ZPS 15) et la rivière Miramichi (ZPS 16).

#### Rivière Restigouche (ZPS 15)

Les renseignements sur l'abondance des saumons adultes de la rivière Restigouche proviennent principalement des prises et des efforts de pêche à la ligne ainsi que du dénombrement des reproducteurs de fin de saison. La barrière de protection du bras nord-ouest

de la rivière Upsalquitch du gouvernement du Nouveau-Brunswick n'était pas en service en 2014. Au moment de la rédaction du présent examen, les données sur la pêche récréative pour 2014 sont incomplètes; seules les données sur les camps de pêche compilées par le Secteur des sciences du MPO sont disponibles (figure 1). Les valeurs préliminaires des prises de petits saumons en 2014 sont les plus faibles de la série chronologique depuis 2001; toutefois, une faible valeur similaire à 2014 a été enregistrée en 2003. Les prises de grands saumons en 2014 étaient les troisièmes plus faibles; elles étaient près des faibles valeurs déclarées en 2002 et en 2006 (figure 1). Les prises des eaux de la Couronne réservées de la rivière Restigouche équivalent traditionnellement à 33 % des données sur les camps de pêche et les baux pour les grands saumons, et à 53 % des données sur les camps de pêche et les baux pour les petits saumons. Les prises préliminaires de la pêche récréative pour 2014, ajustées selon le ratio moyen entre les prises des eaux de la Couronne réservées et des camps de pêche, sont de 1 799 grands saumons et de 1 614 petits saumons des eaux de la rivière Restigouche (Nouveau-Brunswick), à l'exclusion de la rivière Matapédia.

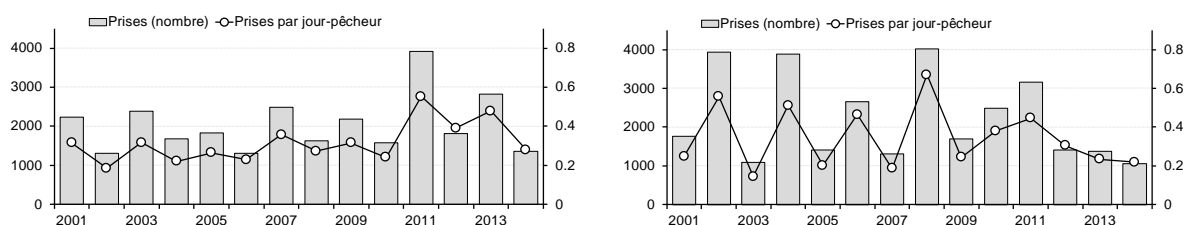


Figure 1. Prises déclarées et prises par jour-pêcheur de grands saumons (graphique de gauche) et de petits saumons (graphique de droite) pour les camps de pêche et les baux dans les eaux de la rivière Restigouche (Nouveau-Brunswick), de 2001 à 2014. Les données pour 2014 sont préliminaires.

D'après un taux d'exploitation de pêche à la ligne présumé de 40 % et l'ajout des estimations pour les pêches autochtones dans l'estuaire, une approche semblable aux évaluations précédentes (MPO 2014), les montaisons vers la rivière Restigouche (Nouveau-Brunswick) en 2014 ont été estimées à 4 750 grands saumons et à 4 077 petits saumons (figure 2), ce qui représente 83 % des exigences de conservation pour les grands saumons. D'après un taux d'exploitation de pêche à la ligne de 40 %, la rivière Restigouche (partie du Nouveau-Brunswick) a atteint ou dépassé la ponte requise pour la conservation sur 6 des 10 dernières années (figure 3).

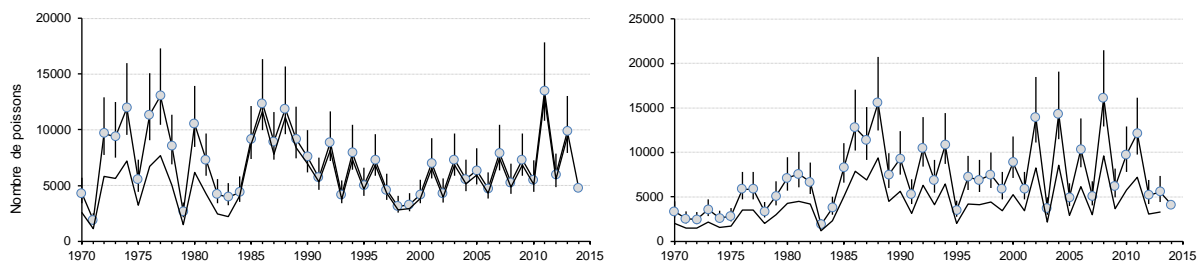


Figure 2. Montaisons en nombre (les cercles gris représentent 40 % du taux de prises et les barres d'erreur indiquent la plage d'après des taux de prises de 30 % à 50 %) et reproducteurs en nombre (la ligne pleine représente 40 % du taux de prises supposé) d'après les prises à la ligne de grands saumons (gauche) et de petits saumons (droite) dans la rivière Restigouche (partie du Nouveau-Brunswick), de 1970 à 2014. Les données pour 2014 sont préliminaires.

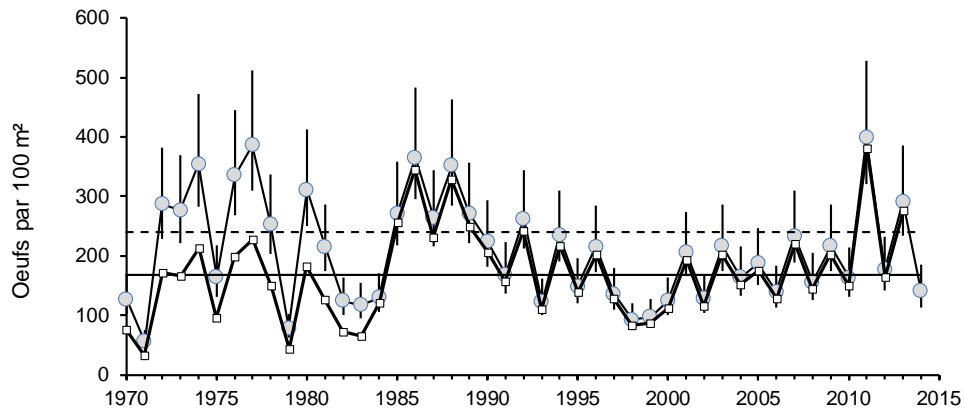


Figure 3. Oeufs potentiels (exprimés sous la forme d'œufs par 100 m<sup>2</sup> d'habitat mouillé; superficie totale de 21,6 millions de m<sup>2</sup>) pour les montaisons de grands saumons (les cercles gris correspondent à un taux de prises supposé de 40 %, les barres d'erreur indiquent la fourchette pour les taux de prise de 30 % à 50 %) et les reproducteurs (les carrés blancs correspondent à un taux de prises supposé de 40 %) dans la partie de la rivière Restigouche dans le Nouveau-Brunswick, de 1970 à 2014. La ligne horizontale pleine représente le taux de ponte de 168 œufs par 100 m<sup>2</sup> utilisé actuellement pour évaluer l'atteinte des objectifs de conservation pour la rivière Restigouche. La ligne pointillée horizontale représente le taux de ponte correspondant à 240 œufs par 100 m<sup>2</sup> utilisé dans d'autres rivières de la région du Golfe. Les estimations pour 2014 sont fondées sur les données préliminaires.

Le dénombrement des reproducteurs à la fin de la saison est également pris en compte dans les évaluations sur la rivière Restigouche, après toutes les pertes en rivière et issues des pêches. À la fin du mois de septembre 2014, le dénombrement des reproducteurs de fin de saison a été mené dans les quatre affluents de la rivière Restigouche (Kedgwick, Little Main Restigouche, Upsalquitch et Patapédia) et le tronçon principal de la rivière Restigouche (figure 4). Les dénombrements issus de la plongée avec tuba doivent être considérés comme une estimation minimale des reproducteurs. La visibilité était généralement passable au cours des relevés de 2014. Les dénombrements de grands saumons en 2014 étaient inférieurs à toutes les années précédentes dans la plupart des zones. Les dénombrements de grands saumons reproducteurs en 2014 étaient tous inférieurs aux exigences de conservation propres à la zone; 61 % pour la rivière Kedgwick, 29 % pour la rivière Little Main Restigouche, 63 % pour la rivière Upsalquitch, 39 % pour la rivière Patapédia, et 67 % pour le tronçon principal de la rivière Restigouche. Dans tous les affluents, les dénombrements de petits saumons en 2014 comptaient parmi les plus faibles de la série chronologique des observations, qui débute en 1999. Le dénombrement des reproducteurs de la rivière Matapédia n'est pas disponible à l'heure actuelle.

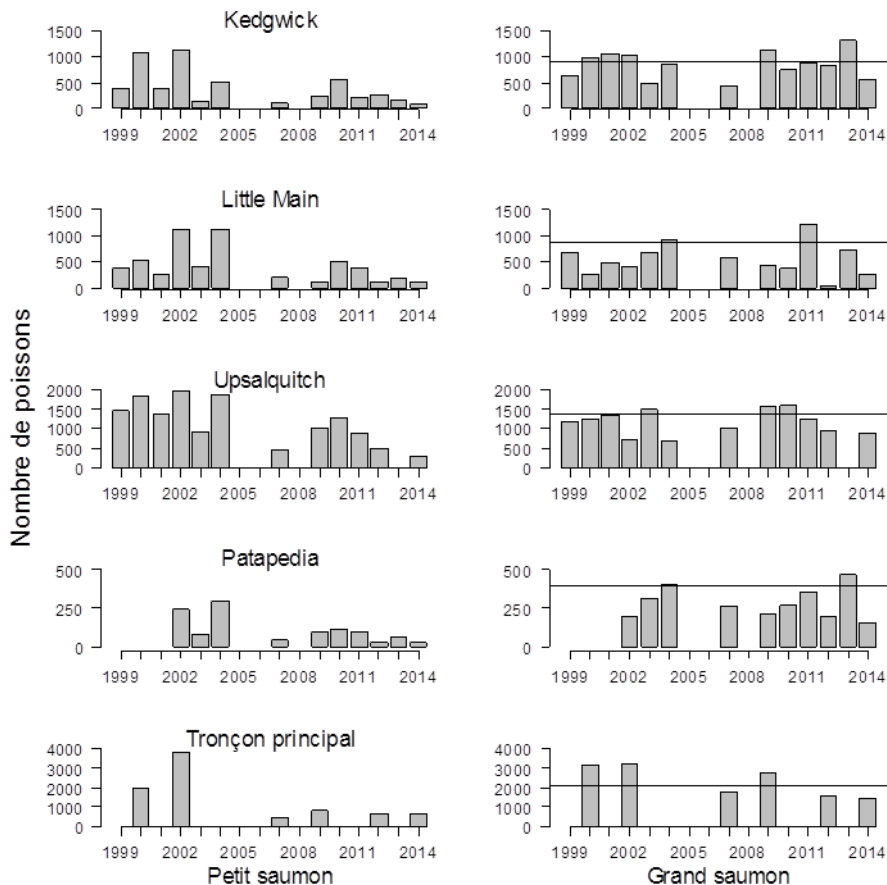


Figure 4. Résumé des dénombrements de saumons de fin de saison pour les quatre affluents et le tronçon principal de la rivière Restigouche, selon le groupe de taille (petits saumons dans la colonne de gauche et grands saumons dans la colonne de droite), de 1999 à 2014. Les lignes horizontales pleines dans les panneaux pour les grands saumons représentent les exigences de conservation propres à la zone, exprimées en nombre de grands saumons. Le dénombrement des reproducteurs n'a pu être réalisé toutes les années en raison des conditions de l'eau.

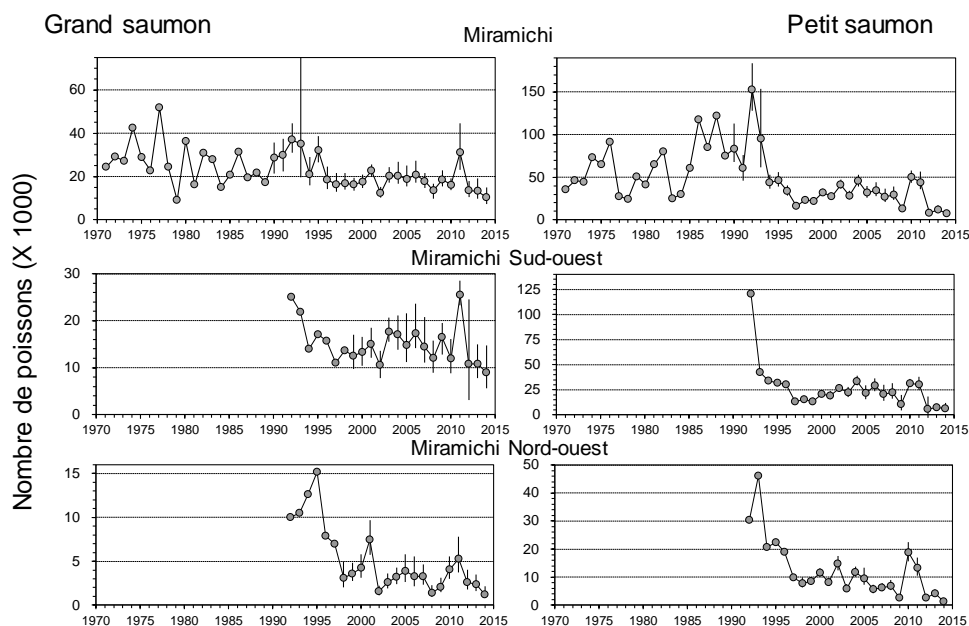
### Rivière Miramichi (ZPS 16)

La rivière Miramichi est la plus grande rivière dans la ZPS 16 et dans la région du Golfe. Les montaisons sont estimées en utilisant des prises et des expériences de marquage-recapture aux filets-trappes de surveillance dans les eaux de marée (MPO 2014). Les estimations de la série chronologique ne sont pas ajustées pour les périodes pendant lesquelles les barrières de dénombrement sont hors service. En 2014, le filet-trappe de la rivière Miramichi Sud-Ouest était hors service du 4 au 16 juillet, tandis que celui de la rivière Miramichi Nord-Ouest était hors service du 4 au 10 juillet en raison des niveaux d'eau élevés.

En 2014, les montaisons de grands saumons vers la rivière Miramichi ont été estimées à 10 270 poissons (médiane; intervalle de confiance à 95 % de 6 850 à 16 000) [figure 5]. Les montaisons de grands saumons en 2014 étaient les plus faibles de la série chronologique depuis 1979. En 2014, les montaisons de petits saumons étaient estimées à 7 475 poissons (intervalle de confiance à 95 % de 5 380 à 10 400); ce chiffre représente la plus faible valeur de la série chronologique depuis 1971 et suit des valeurs également faibles de 8 200 et 11 900 poissons en 2012 et en 2013, respectivement (figure 5).

Les estimations pour les deux bras principaux de la rivière Miramichi sont disponibles depuis 1992 (figure 5). En 2014, les montaisons de grands saumons vers la rivière Miramichi Sud-Ouest ont été estimées à 8 940 poissons (intervalle de confiance à 95 % de 5 600 à 14 700), soit la plus faible valeur depuis 1992. En 2014, les montaisons de petits saumons ont été estimées à 6 180 poissons (médiane; intervalle de confiance à 95 % de 4 135 à 9 100), soit la deuxième plus faible valeur de la série chronologique après 2011 (figure 5).

Les montaisons de grands saumons vers la rivière Miramichi Nord-Ouest ont été estimées à 1 235 poissons (médiane; intervalle de confiance à 95 % de 730 à 2 470), soit la plus faible valeur de la série chronologique (figure 5). En 2014, les montaisons de petits saumons vers la rivière Miramichi Nord-Ouest ont été estimées à 1 240 poissons (médiane; intervalle de confiance à 95 % de 875 à 2 005), soit la plus faible valeur de la série chronologique (figure 5).



*Figure 5. Estimations (médiane et intervalle entre le 5<sup>e</sup> et le 95<sup>e</sup> centile) des montaisons de grands saumons (colonne de gauche) et de petits saumons (colonne de droite) pour la rivière Miramichi entre 1970 et 2014 (en haut), la rivière Miramichi Sud-Ouest entre 1992 et 2014 (au milieu) et la rivière Miramichi Nord-Ouest entre 1992 et 2014 (en bas).*

La barrière de Dungarvon de la rivière Miramichi Sud-Ouest était hors service du 6 au 23 juillet en raison de dommages associés aux niveaux d'eau élevés. La barrière de la rivière Miramichi Nord-Ouest a été peu touchée au cours de la même période et était hors service les 7 et 8 juillet. En 2014, les dénombrements à la barrière de la rivière Miramichi Nord-Ouest étaient de 185 petits saumons et de 65 grands saumons, soit les plus faibles valeurs de la série chronologique depuis 1988. En 2014, les dénombrements à la barrière de Dungarvon, non ajustés pour la période d'affaissement, étaient de 106 petits saumons et de 78 grands saumons, soit les plus faibles valeurs de la série chronologique depuis 1981.

Si l'on considère les caractéristiques biologiques des saumons en 2014, le nombre total d'œufs provenant des montaisons de grands saumons et de petits saumons était suffisant pour atteindre seulement 55 % de l'exigence de conservation pour l'ensemble de la rivière Miramichi en 2014 (figure 6). Depuis 1996, le pourcentage de la ponte nécessaire à la conservation atteint dans la rivière Miramichi Sud-Ouest a été, dans l'ensemble, plus élevé tous les ans par rapport

à la rivière Miramichi ou la rivière Miramichi Nord-Ouest en particulier (figure 6). Les œufs des montaisons combinées de petits et de grands saumons vers la rivière Miramichi Sud-Ouest étaient suffisants pour atteindre seulement 70 % des exigences de conservation en 2014. Le pourcentage de la ponte nécessaire à la conservation atteint dans les montaisons pour la rivière Miramichi Nord-Ouest était de 22 % en 2014; l'atteinte des objectifs de conservation a été égale ou inférieure à 50 % pour la plupart des années depuis 2002 (figure 6). Les pourcentages des exigences de conservation atteintes après les pertes dues aux pêches seront inférieurs à ces valeurs.

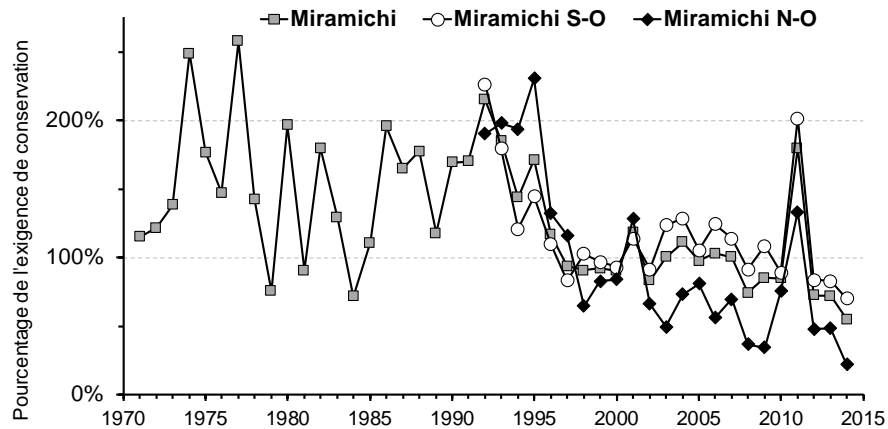


Figure 6. Pourcentage des exigences de conservation (œufs) atteint dans les montaisons combinées de petits et de grands saumons de l'ensemble de la rivière Miramichi (de 1971 à 2014), la rivière Miramichi Sud-Ouest (de 1992 à 2014) et la rivière Miramichi Nord-Ouest (de 1992 à 2014).

## Indices des juvéniles

Les indices de production en eau douce proviennent des relevés par électropêche des saumons juvéniles. Un échantillonnage du saumon juvénile à des sites fixes est effectué de façon constante depuis 1971 dans les rivières Miramichi et Restigouche. Les niveaux d'abondance aux sites, selon le nombre de poissons par zone d'habitat échantillonnée par groupe d'âge ou de taille (densités), sont obtenus en utilisant des échantillons de prélèvements successifs ou de captures par unité d'effort calibrés en fonction des densités. Les intensités d'échantillonnage varient selon l'année et la rivière. Les densités sont présentées pour deux périodes, avant 1984 et après 1984 (ou plus tard selon le groupe d'âge), correspondant à l'année (1984) de la fermeture de la pêche commerciale et de l'instauration de la remise à l'eau obligatoire du grand saumon dans la pêche récréative.

### Rivière Restigouche

En 2014, deux à trois cohortes (alevins, petits tacons, gros tacons) ont été capturées à la plupart des sites d'échantillonnage (n = 67), indiquant plusieurs années de succès du frai. Les densités d'alevins, de petits tacons (la plupart étant âgés d'un an) et de gros tacons (la plupart étant âgés d'au moins deux ans) de saumon de l'Atlantique ont toutes augmenté après 1984 et sont demeurées à des niveaux modérés (figure 7). L'abondance des alevins et des petits tacons depuis 1996 montre une diminution, tandis que les gros tacons montrent une augmentation de la densité (figure 7). Les résultats des relevés de saumons juvéniles de 2008 et 2011, qui montrent une diminution de l'abondance de certaines classes d'âge, pourraient être biaisés en raison des conditions difficiles d'échantillonnage (niveaux d'eau extrêmement élevés) et ne pas

**Région du Golfe**

indiquer une diminution de l'abondance réelle. Tous les sites échantillonnés sont devenus et demeurent occupés par des juvéniles, à l'exception de quelques cours d'eau où des digues de castors bloquent périodiquement le passage aux reproducteurs.

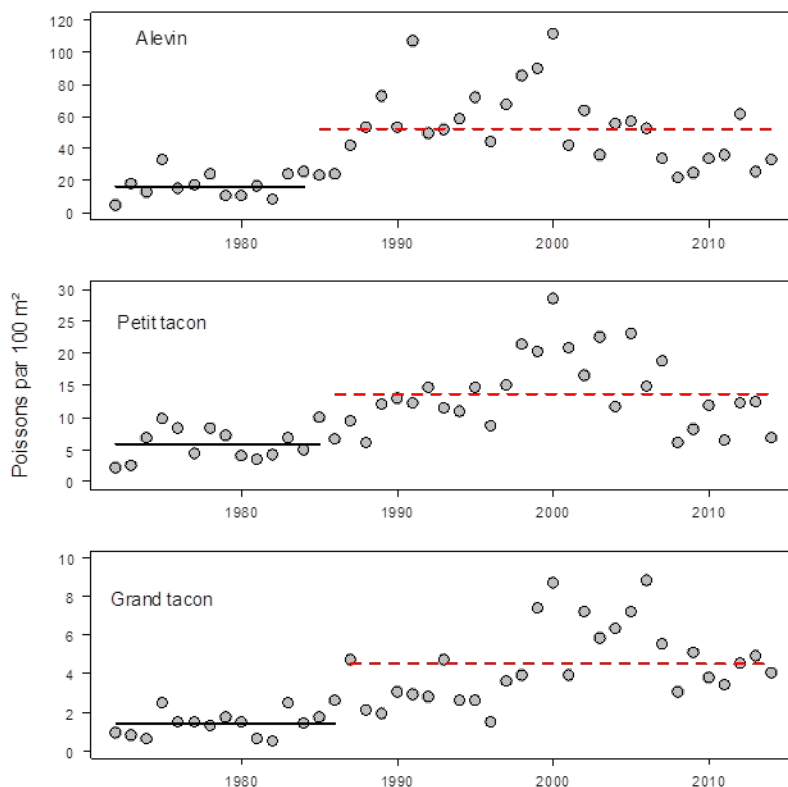


Figure 7. Densités moyennes de juvéniles (poissons par 100 m<sup>2</sup>) d'alevins (graphique supérieur), de petits tacons (graphique du milieu) et de gros tacons (graphique inférieur) juvéniles des sites échantillonnés dans la rivière Restigouche (eaux du Nouveau-Brunswick seulement, à l'exclusion des rivières Matapédia et Patapédia) de 1972 à 2014. Les lignes horizontales pleines et les lignes horizontales discontinues dans chaque graphique sont les densités moyennes correspondant respectivement aux périodes avant et après la mise en place des importantes modifications des mesures de gestion pour la pêche commerciale et récréative au saumon de 1984.

### Rivière Miramichi

Les densités d'alevins et de petits et gros tacons de saumon de l'Atlantique dans le bassin versant de Miramichi ont été résumées en fonction des quatre principaux affluents (les rivières Miramichi Sud-Ouest, Renous, Miramichi Nord-Ouest et Petite Miramichi Sud-Ouest). Les densités moyennes de juvéniles n'ont été calculées que dans les cas où des relevés avaient été effectués dans au moins quatre sites par grand réseau hydrographique dans une année donnée.

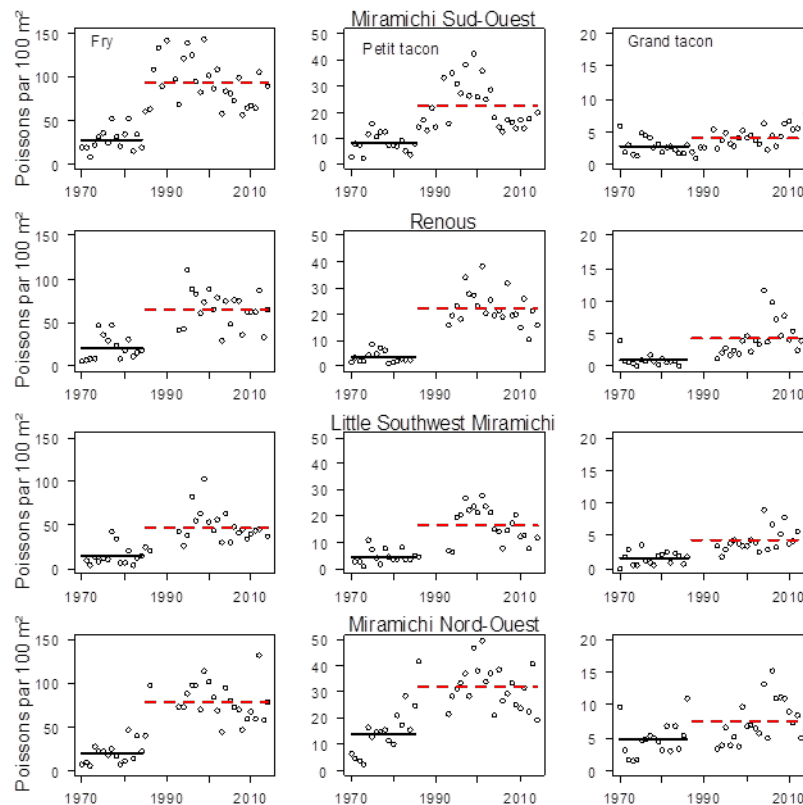
Des alevins de saumon ont été capturés dans les 56 sites étudiés en 2014, ce qui indique que le saumon adulte continue à frayer dans l'ensemble du bassin versant de Miramichi. En 2014, les densités moyennes d'alevins variaient de 37 (Petite Miramichi Sud-Ouest) à 90 (Miramichi Sud-Ouest) par 100 m<sup>2</sup> et se situaient dans la moyenne ou en dessous de la moyenne pour chaque rivière (figure 8). Les niveaux supérieurs à la moyenne des alevins de 2012 correspondent aux échappées élevées de reproducteurs, en plus des exigences de conservation de 2011. En 2013 et 2014, les densités moyennes d'alevins étaient plus faibles



qu'en 2012, ce qui correspond aux plus faibles échappées de reproducteurs enregistrées en 2012 et en 2013 (figure 8).

En 2014, les densités moyennes des petits tacons variaient de 12 à 20 par 100 m<sup>2</sup> dans les quatre rivières principales. En 2014, les densités moyennes des gros tacons variaient de 4,5 (Renous) à 8 (Miramichi Sud-Ouest) par 100 m<sup>2</sup>. À l'exception de la rivière Miramichi Nord-Ouest, les densités moyennes des gros tacons en 2014 étaient égales ou supérieures à la moyenne à long terme pour les rivières depuis 1987 (figure 8).

Dans l'ensemble, l'abondance des saumons juvéniles a fluctué autour d'un niveau supérieur à la moyenne depuis la fermeture de la pêche commerciale en 1984 et la remise à l'eau obligatoire de grands saumons dans le cadre de la pêche récréative.



*Figure 8. Densités moyennes annuelles, exprimées en nombre de poissons par 100 m<sup>2</sup> d'aire échantillonnée, d'alevins (colonne de gauche), de petits tacons (colonne du milieu) et de gros tacons (colonne de droite) sur les sites échantillonnés des quatre plus grandes rivières du bassin versant de Miramichi : rivière Miramichi Sud-Ouest (première rangée), rivière Renous (deuxième rangée), rivière Petite Miramichi Sud-Ouest (troisième rangée), et rivière Miramichi Nord-Ouest (quatrième rangée), de 1970 à 2014. Les lignes horizontales pleines et les lignes horizontales discontinues dans chaque panneau sont les densités moyennes correspondant respectivement aux périodes avant et après la mise en place des importantes modifications des mesures de gestion place pour la pêche commerciale et récréative au saumon en 1984.*

### **ZPS 16B**

En 2014, cinq sites ont été étudiés dans la rivière Bouctouche. En 2014, les densités moyennes d'alevins et de tacons étaient inférieures aux valeurs moyennes depuis les changements apportés à la gestion en 1998 (figure 9). Des densités d'alevins de saumon de plus de 40 individus par 100 m<sup>2</sup> ont été observées dans la rivière Bouctouche en 2000, à la suite d'une



évaluation du saumon adulte l'année précédente qui a permis de déterminer que les objectifs de conservation avaient été atteints. Des niveaux semblables d'alevins ont été observés en 2005, ce qui donne à penser que les exigences en reproducteurs pourraient avoir été atteintes en 2004.

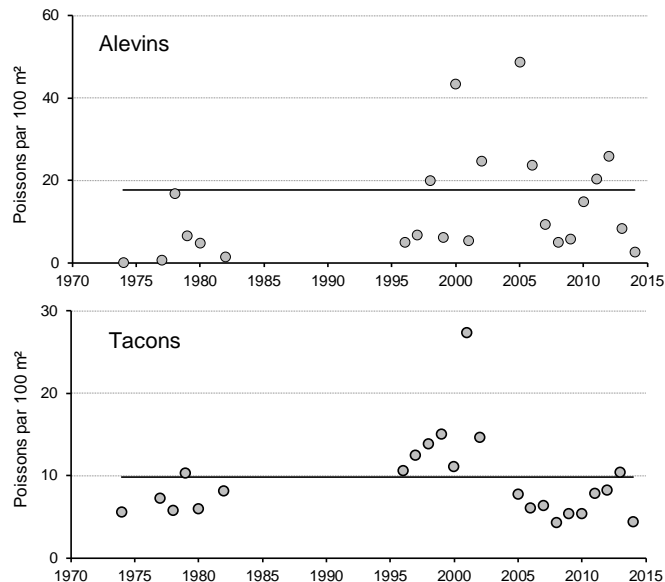


Figure 9. Densités moyennes, exprimées en nombre de poissons par 100 m<sup>2</sup> d'aire échantillonnée, d'alevins (graphique supérieur) et de tacons (groupes de taille combinés, graphique inférieur) des sites échantillonnés dans la rivière Bouctouche pendant les années d'échantillonnage de 1974 à 2014. Les lignes horizontales représentent les moyennes d'alevins et de tacons pour les années suivant la fermeture des pêches autochtones et récréatives en 1998.

## Conclusions

Les indices préliminaires des montaisons de grands saumons vers la rivière Restigouche en 2014 étaient en baisse par rapport à 2013 et comptaient parmi les plus faibles valeurs depuis 2002. Les plus faibles montaisons de grands saumons en 2014 suivent les faibles montaisons de petits saumons en 2012 et 2013. Cela contraste avec la situation de 2011, lorsque l'abondance élevée de grands saumons avait été précédée par des montaisons et l'abondance nettement plus importantes de petits saumons en 2010, par rapport aux quinze années précédentes. En 2014, les montaisons de petits saumons vers l'ensemble de la rivière Restigouche et les affluents individuels comptaient parmi les valeurs les plus faibles de la dernière décennie. En 2014, les montaisons de grands saumons étaient inférieures aux exigences de conservation dans l'ensemble de la rivière Restigouche (Nouveau-Brunswick) [83 %] et dans tous les affluents faisant l'objet d'un relevé (de 29 % à 67 %), selon le dénombrement des reproducteurs de fin de saison.

En 2014, les montaisons de grands saumons pour la rivière Miramichi représentaient la plus faible valeur depuis la fin des années 1970. En 2014, les montaisons de petits saumons étaient les plus faibles de la série chronologique depuis 1971 et représentaient la troisième année consécutive de faibles montaisons de petits saumons. Les œufs dans les montaisons combinées de petits et de grands saumons représentaient 55 % des exigences de conservation pour la rivière Miramichi, 70 % pour la rivière Miramichi Sud-Ouest, et 22 % pour la rivière Miramichi Nord-Ouest.

## Réponse des Sciences : Mise à jour des indices pour le saumon de l'Atlantique pour le Golfe (N.-B.)

### Région du Golfe

La caractéristique frappante de l'état des stocks de saumon dans l'ensemble de la région du Golfe du Nouveau-Brunswick est la faible abondance de petits saumons observée de 2012 à 2014 et la faible abondance de grands saumons observée en 2014. Les niveaux d'eau élevés en juillet qui ont entraîné la mise hors service de barrières de dénombrement (clôture, filet-trappe de l'estuaire) pendant une semaine (Miramichi Nord-Ouest) et environ deux semaines (Miramichi Sud-Ouest) peuvent avoir donné lieu à une sous-estimation des montaisons. Toutefois, les données anecdotiques des rapports sur les pêches récréatives laissent entendre que les montaisons au cours de l'été 2014 dans la rivière Miramichi ont été faibles, même par rapport aux faibles montaisons des dernières années.

Les indices d'abondance des juvéniles demeurent à des niveaux moyens à élevés. L'abondance des saumons adultes est restreinte par le faible taux de survie en mer, qui commence au point d'évaluation en eau douce près de la limite de marée et se termine avec les montaisons des adultes vers la rivière une année et deux ou plusieurs années plus tard. Le phénomène de réduction du taux de survie en mer est répandu dans les stocks de saumon de l'Atlantique de l'est de l'Amérique du Nord.

### Collaborateurs

Nom	Organisme d'appartenance
Bélanger, Pierre	MPO, Gestion des écosystèmes et des pêches, région du Golfe
Breau, Cindy	MPO, Sciences, région du Golfe
Biron, Michel	MPO, Sciences, région du Golfe
Cameron, Paul	MPO, Sciences, région du Golfe
Carr, Jon	Fédération du saumon Atlantique
Chaput, Gérald	MPO, Sciences, région du Golfe
Collet, Kathryn	Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick
Connell, Chris	Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick
Douglas, Scott	MPO, Sciences, région du Golfe
Fairchild, Wayne	MPO, Sciences, région du Golfe
Gillis, Carole-Anne	Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche
Hambrook, Mark	Miramichi Salmon Association
Hayward, John	MPO, Sciences, région du Golfe
Isaac, Denny	Gespe'gewaq Mi'gmaq Resource Council
Lanteigne, Marc	MPO, Sciences, région du Golfe
LeBlanc, David	Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche
Labadie, Holly	Miramichi Salmon Association
Sheasgreen, Joe	MPO, Sciences, région du Golfe

### Approuvé par :

Marc Lanteigne  
Directrice par intérim, Sciences  
région du Golfe  
Le 13 février 2015

## Sources de renseignements

MPO. 2014. [État des stocks de saumon de l'atlantique \(\*Salmo salar\*\) dans la région du Golfe du MPO \(Zones de Pêche du Saumon 15 à 18\) jusqu'en 2013](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2014/057.

### Le présent rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)  
Région du Golfe  
Pêches et Océans Canada  
C. P. 5030, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9B6  
Téléphone : 506-851-6253  
Courriel : [csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](mailto:csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)  
Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/)

ISSN 1919-3815

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2015



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2015. Mise à jour de l'état des stocks de saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*) dans la région du Golfe du MPO (zones de pêche du saumon 15 et 16 du Nouveau-Brunswick) pour 2014. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2015/008.

*Also available in English:*

DFO. 2015. *Update of stock status of Atlantic Salmon (*Salmo salar*) in DFO Gulf Region (New Brunswick Salmon Fishing Areas 15 and 16) for 2014*. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2015/008.